États financiers

Fondation Epiderma

31 décembre 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Fondation Epiderma,

Nous avons vérifié le bilan de la **Fondation Epiderma** au 31 décembre 2009 et les états de l'évolution des actifs nets et des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Québec, Canada
le 2 avril 2010

Comptables agréés

[1] CA auditeur permis n° 10845

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Fondation Epiderma

BILAN

Au 31 décembre

	2009 $	2008 $
ACTIF		
Encaisse	**60 507**	63 008
Débiteurs	**10 500**	—
Apports à recevoir *[note 4]*	**45 640**	34 340
	116 647	97 348
Passif		
Créditeurs	**6 873**	—
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	**109 774**	97 348
	116 647	97 348

Évènement postérieur à la date du bilan *[note 9]*

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration

Administrateur Administrateur

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Fondation Epiderma

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 décembre

	2009	2008
	$	$
Solde au début de l'exercice	**97 348**	—
Excédent des produits sur les charges	**12 426**	97 348
Solde à la fin de l'exercice	**109 774**	97 348

Voir les notes afférentes aux états financiers

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Fondation Epiderma

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre

	2009 $	2008 $
Produits		
Dons	**110 328**	97 430
Dons reçus sous forme de fournitures et services	**6 273**	3 628
Activités de financement	**18 100**	
	134 701	101 058
Charges		
Dons aux organismes de charité *[annexe I]*	**102 288**	—
Activités de financement *[annexe II]*	**15 857**	—
Frais administratifs *[annexe II]*	**4 130**	3 710
	122 275	3 710
Excédent des produits sur les charges	**12 426**	97 348

Voir les notes afférentes aux états financiers

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Fondation Epiderma

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

1) STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Elle a pour principal objectif de venir en aide aux femmes en difficulté en privilégiant des actions directes et concrètes mises en œuvre par des organismes communautaires locaux consacrés à leur mieux-être.

2) NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES ADOPTÉES EN 2009

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) a publié le CPN-173 intitulé «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers». Selon ce CPN, le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des passifs financiers et des actifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ce CPN n'a eu aucune incidence significative sur l'évaluation des actifs et passifs financiers.

Instruments financiers – Informations à fournir

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«l'ICCA»] a modifié le chapitre 3862 «Instruments financiers – Informations à fournir». Ces modifications requièrent le classement des évaluations à la juste valeur, selon une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. En outre, les modifications prévoient des informations additionnelles à fournir sur la nature et l'ampleur du risque de liquidité qui se rattache aux instruments financiers auxquels l'entité est exposée. Ces modifications n'affectent pas la façon dont la Fondation détermine la juste valeur des instruments financiers, mais exigent une divulgation accrue. Puisque les modifications ne concernent que les exigences de divulgation, elles n'ont pas eu d'incidence sur les résultats ou la situation financière de la Fondation.

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

2) NOUVELLE CONVENTION COMPTABLE ADOPTÉE EN 2009 [suite]

Normes générales concernant les organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a amendé les chapitres 1540 «États des flux de trésorerie», 1751 «États financiers intermédiaires», 4400 «Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif», 4430 «Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif» et 4460 «Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les états financiers des organismes sans but lucratif». La mise à jour intègre en outre le nouveau chapitre 4470 «Organismes sans but lucratif et informations sur la répartition des charges».

Les chapitres 1540 et 1751 ont été modifiés afin d'englober les organismes sans but lucratif dans leur champ d'application.

Le chapitre 4400 a été modifié afin :

- D'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets et de laisser plutôt aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actif net grevé d'une affectation d'origine interne.
- De préciser que le montant des produits et des charges à comptabiliser et à présenter est le montant brut lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans l'opération en cause.
- De rendre les chapitres 1540 et 1751 applicables aux organismes sans but lucratif.

Le chapitre 4430 a été modifié afin de fournir des directives supplémentaires sur l'utilisation appropriée de l'exemption relative au champ d'application pour les petits organismes sans but lucratif.

Le chapitre 4460 a été modifié afin de rendre son libellé conforme aux dispositions du chapitre 3840 «Opérations entre apparentés».

Le nouveau chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs charges par fonction et qui ventilent les charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Les modifications aux normes comptables ne concernent que les exigences de présentation et de divulgation additionnelle, elles n'ont pas eu d'incidence sur les résultats ou la situation financière de la Fondation. L'ensemble de ces nouvelles conventions comptables entre en vigueur pour les états financiers de la Fondation au 31 décembre 2009.

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Les états financiers de la Fondation ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Lors de la préparation de ces états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Comptabilisation des apports et des revenus

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à couvrir les dépenses de fonctionnement de l'exercice subséquent.

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Fondation devant être autrement achetés par cette dernière. Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont évalués à leur juste valeur convenue entre les parties et sont inscrits à titre de dons reçus sous forme de fournitures et services. Un montant équivalent à l'apport reçus sous forme de fournitures et services est par la suite inscrit en charges sous les rubriques activités de financement et frais administratifs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse de la Fondation est classée comme actif financier détenu à des fins de transaction. Elle est comptabilisée à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Prêts et créances

Les apports à recevoir sont classés comme prêts et créances. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond généralement à une évaluation au coût pour la Fondation.

4) APPORTS À RECEVOIR

Les apports à recevoir se détaillent ainsi :

	2009 $	**2008** $
Epiderma Québec inc.	**41 300**	30 000
Corporation Epiderma inc.	**4 340**	4 340
	45 640	34 340

5) GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion du capital, la Fondation a pour objectif de préserver ses actifs. La Fondation définit son capital comme étant ses soldes de fonds. La Fondation atteint cet objectif par une gestion prudente des activités de financement, des dons et des produits de placement qu'elle reçoit et par une gestion prudente des dépenses de fonctionnement.

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

6) INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que la Fondation considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque-rendement souhaité et des attentes des administrateurs.

Juste valeur

Pour certains des instruments financiers de la Fondation, dont l'encaisse et les apports à recevoir les valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur en raison de leur brève échéance.

Risque de liquidités

La Fondation s'est dotée d'une politique de placements dans le but de parer aux risques liés à son portefeuille de placements. La répartition de l'actif prévue à cette politique répond aux besoins futurs de liquidités de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt qui découle du degré de volatilité de ces taux.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les apports à recevoir. La direction de la Fondation considère qu'aucune provision pour non-respect des engagements n'est à constituer dans les circonstances.

Hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur

Le tableau ci-dessous classe les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Données observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur [suite]

	2009
	Niveau 1
	$
Encaisse	**60 507**

7) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est, au sens donné par le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, soumise à une influence notable de Corporation Epiderma inc.et d'Epiderma Québec inc. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec Corporation Epiderma inc. et Epiderma Québec inc. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties. Les apports sous forme de services administratifs sont évalués à la juste valeur des services reçus par la Fondation.

Le tableau suivant résume les transactions entre apparentés :

	2009	2008
	$	$
Corporation Epiderma inc.		
Dons sous forme de services administratifs	**3 261**	2 878
Dons	**1 500**	4 340
Epiderma Québec inc.		
Dons	**103 500**	88 750

8) ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Un état des flux de trésorerie n'est pas préparé distinctement étant donné que l'information sur les mouvements de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de financement et d'investisse–ment est évidente à la lecture des autres états financiers.

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009

9) ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 29 mars 2010, la Fondation a reçu le paiement complet des apports à recevoir totalisant 45 640 $.

10) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres des états financiers de 2008 ont été reclassés pour en rendre la présentation conforme à celle adoptée en 2009.

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

DONS AUX ORGANISMES DE CHARITÉ

Exercice terminé le 31 décembre

		2009 $	2008 $
Amethyst Women's Addiction Centre	106707961-RR-002	**10 000**	—
Auberge Madeleine	132278607RR0001	**3 610**	—
CALACS de l'Ouest de l'Île	865939714RR0001	**10 000**	—
Cente d'encadrement pour jeunes filles immigrantes	875624819RR0001	**10 000**	—
Centre Au Cœur des Femmes	129221172RR0001	**10 000**	—
Centre de prévention des agressions de Montréal	896482536RR0001	**9 660**	—
Empathy House Recovery	118899624RP0001	**10 000**	—
Maison L'Aid'Elle (maison d'aide et d'hébergement)	120822812RR0001	**5 000**	—
La Maison des femmes de Québec	107593139RR0001	**2 500**	—
La Maison des Femmes Sourdes de Montréal	141603340RR0001	**10 000**	—
Maison Kinsmen Marie-Rollet	119262236RR0002	**3 000**	—
Maison L'Esther	141036095RR0001	**3 600**	—
Maison pour femmes immigrantes	129965166RR0001	**6 318**	—
Point d'appui	119095248RR0001	**2 600**	—
Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île	108201294RR0001	**6 000**	—
		102 288	—

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Exercice terminé le 31 décembre

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2009	2008
	$	$
Activités Capitole - Québec	**6 918**	—
Activités Resto Bar L'Aromate - Laval	**8 939**	—
	15 857	—

FRAIS ADMINISTRATIFS

	2009	2008
	$	$
Frais de gestion et comptabilité	**3 261**	2 877
Honoraires des vérificateurs	**750**	750
Frais bancaires	**119**	83
	4 130	3 710

ERNST & YOUNG
Société membre d'Ernst & Young Global Limited